Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
ID : 031-213101876-20220926-2022_130-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, RIPOLL, SIMÉON, STEMER, VALENTI, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
26 septembre 2022
Acte n° **2022-130**

Absent(s) représenté(s) :
M. BATAILLE a donné procuration à Mme VITET
M. LOUZON a donné procuration à M. SÉVERAC

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : Mmes BOBO, LE PRIOL, MARNAC et ROUER
MM. BONNET, FÉDOU, LORRAIN, MAILHÉ et PILET

Conseillers présents :
22

Secrétaire de séance : Mme VOISIN Geneviève

Date de la convocation :
20 septembre 2022

Thème : 2.1 – DOCUMENTS D'URBANISME

Objet : Autorisation de dépôt du permis de démolir du garage situé 7 avenue du 19 Mars 1962

Mme la Maire expose au Conseil Municipal que la municipalité souhaite, dans le cadre du projet de réhabilitation du cœur de ville, sécuriser le carrefour de la route de Tarbes et de l'avenue du 19 Mars 1962.

Pour ce faire, la commune a acheté une partie de la parcelle cadastrée BR n° 43 sise avenue du 19 Mars 1962, sur laquelle est édifié un garage (*Conseil Municipal du 20 janvier 2022*).

Mme la Maire expose également qu'afin d'agrandir l'emprise de la voie pour améliorer la circulation et sécuriser le carrefour, dans l'attente d'un projet d'aménagement de ce carrefour (phase 3 du réaménagement de la route de Tarbes ou projet spécifique), il convient de procéder à la démolition dudit garage et aux travaux de consolidation de la maison attenante (mur extérieur, électricité, toiture), ainsi que la mise en sécurité du site.

Aussi, elle propose au Conseil Municipal d'autoriser le dépôt du permis de démolir de ce garage.

Entendu l'exposé de Mme la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : autorise le dépôt du permis de démolir du garage situé 7 avenue du 19 Mars 1962.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 26 septembre 2022.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

.../...

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
ID : 031-213101876-20220926-2022_130-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 septembre 2022 – acte n° 2022-130 – page 2/2
Thème :	2.1 – DOCUMENTS D'URBANISME
Objet :	Autorisation de dépôt du permis de démolir du garage situé 7 avenue du 19 mars 1962

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

La Secrétaire de Séance
VOISIN Geneviève

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le 10 OCT. 2022

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 26 septembre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité le 10 OCT. 2022